

## La définition de la famille:

**Notre famille** carméloise est aujourd'hui : traditionnelle, monoparentale, recomposée, intergénérationnelle et communautaire, mais elle demeure la cellule de base de la société.

La municipalité adhère à des valeurs telles que le respect, la solidarité et l'entraide, qui deviennent les fondements mêmes de sa politique familiale municipale, en tissant des liens privilégiés entre ses membres.

Même si le « Petit Larousse » définit la famille comme étant un ensemble formé par le père, la mère, les enfants, les frères, les sœurs et les grands-parents quand on la considère dans un mode traditionnel...

...la famille ciblée par cette politique, qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée ou autre, c'est :

Ce réseau plus ou moins étendu de personnes ayant un lien suffisamment étroit pour permettre d'entretenir des relations privilégiées sans nécessairement vivre sous un même toit.

La famille carméloise c'est aussi la communauté tout entière qui offre la sécurité, l'aide, la protection et le support à ses membres. Ce sont ces liens d'entraide et d'affection tissés entre les gens du milieu.

## L'objectif général :

Soutenir la famille comme gardienne des valeurs de respect, d'accueil, d'entraide, de sentiment d'appartenance, de solidarité et de communication.

Mobiliser la communauté dans un effort collectif qui permet aux familles de se réaliser, d'avoir accès aux ressources pouvant répondre à leurs besoins spécifiques et de jouer leur rôle de gardienne des valeurs.

## La politique familiale de Mont-Carmel a été réalisée sous la gouverne de :

**Yvon Soucy**, maire de Mont-Carmel  
**Denis Kronström**, maire suppléant  
**Marie-Chantal Savoie**,  
conseillère et responsable des questions familiales  
**Nancy Drapeau**, conseillère  
**Pierre Massé**, conseiller  
**Yves Gagnon**, conseiller  
**Marco Dionne**, conseiller.

## Les membres du comité :

**Alvin Doucet**, Carrefour action municipale familiale  
**Yvon Soucy**, maire de la municipalité  
**Marie-Chantal Savoie**, conseillère municipale  
**Gaston Lagacé**, agent communautaire du CSSS du Kamouraska  
**Nathalie Bérubé**, présidente du comité Politique familiale  
**Hélène Pelletier**, représentante des jeunes  
**Chantal Jean**, représentante des jeunes familles  
**Lauréat Jean**, représentant du Club Lions  
**Frédérique Dionne**, représentante des adolescents  
**Jeanne Dionne**, représentante du Club des 50 ans et plus  
**Renaude Samson**, représentante des personnes âgées en hébergement  
**France Lévesque**, agente de projet pour la municipalité

## Remerciements :

Cette politique familiale a été réalisée grâce à l'appui financier du ministère de la Famille et des aînés du Québec, dans le cadre de la mesure de soutien aux municipalités et aux municipalités régionales de comté pour l'implantation ou la mise à jour d'une politique familiale, à la municipalité de Mont-Carmel et à la contribution d'un comité de bénévoles de la politique familiale. Vous retrouverez le document complet sur le site internet de la municipalité : [mont-carmel.ca](http://mont-carmel.ca)

## Bibliographie :

Ministère de la Famille et des Aînés  
Carrefour Action municipale et Famille  
Politique Familiale de Saint-Pacôme  
Politique Familiale de Rivière-Ouelle  
Politique Familiale de Magog  
Statistiques Canada, Profil des communautés, recensement 2005

Photo : Marie-Chantal Savoie



Photo : Yvon Soucy

# Politique familiale



## Mot de la présidente :

Il y a plusieurs mois déjà, nos dirigeants municipaux manifestaient leur engagement envers la Famille carméloise et décidaient de se doter d'une politique familiale.

Même si la tâche n'était pas facile, c'est pourtant avec grande fierté qu'un groupe de citoyennes et ce citoyens ont volontairement participé au projet, qui a retenu l'attention de tous, pendant plusieurs mois...

Merci à tous ceux et celles qui, par leur collaboration ont permis de mettre des mots sur des besoins, des désirs et des rêves.

Cette politique familiale, elle est à nous, fiers gens de Mont-Carmel! Elle est à notre image, à travers les différentes générations de notre municipalité. Elle est nôtre et il nous appartient maintenant, tout comme une famille, de la rendre vivante, de la protéger, de la faire grandir et lui faire franchir le temps.

Nathalie Bérubé, présidente

## Mot du maire :

Mont-Carmel est reconnue comme une municipalité où la qualité de vie est au cœur de l'action municipale. Située à proximité des villes de La Pocatière et de Saint-Pascal, dans un environnement naturel grandiose, Mont-Carmel s'est dotée d'infrastructures de loisirs modernes particulièrement intéressantes pour les familles : un parc municipal unique dans notre région, une nouvelle bibliothèque, une patinoire au goût du jour et un sentier pédestre culturel des plus originaux. La vie associative y est très dynamique et les services aux citoyens, de qualité.

La municipalité de Mont-Carmel avec son tout nouveau développement domiciliaire représente aussi un choix avantageux pour les jeunes familles qui désirent s'établir dans le Kamouraska. La municipalité a d'ailleurs adopté un programme d'accès à la propriété qui mise sur les nombreux avantages qu'offre notre milieu.

Je tiens à souligner le travail remarquable du comité de la Politique familiale sous la responsabilité de madame Nathalie Bérubé. Je remercie toutes les personnes qui ont participé aux consultations pour leur collaboration et la qualité de leur travail. Je suis certain que la mise en oeuvre de cette politique améliorera la qualité de vie des familles de Mont-Carmel et procurera un mieux-être à tous les résidents de notre belle municipalité.

Yvon Soucy, maire

Photo : Yvon Soucy

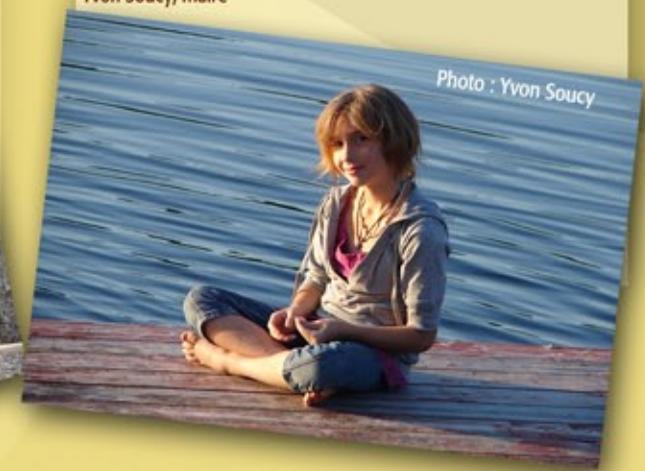


Photo : Nathalie Bérubé

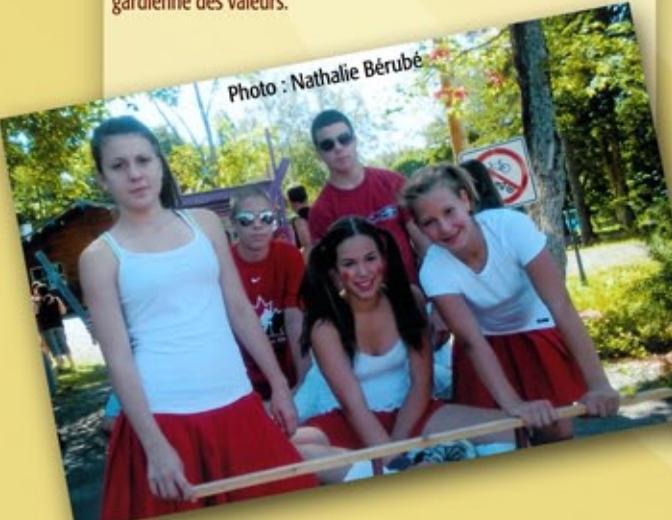


Photo : Yvon Soucy



## Diagnostic :

Depuis plusieurs années déjà, la municipalité de Mont-Carmel travaille à améliorer la qualité de vie des familles. Des actions ont été posées par la municipalité pour bonifier les installations récréatives, attirer des nouvelles familles, rendre accessible la culture à toutes les familles.

En adoptant la politique familiale, la municipalité vient confirmer l'importance de la famille, ce qui permettra par le fait même d'aider au développement du milieu.

C'est ainsi que l'on peut d'ores et déjà ressortir les forces et les faiblesses de notre milieu telles qu'elles se dégagent des consultations tenues auprès de différents groupes représentatifs de notre communauté.

### Forces

- Environnement naturel très apprécié et mis en valeur
- Les nombreuses possibilités de loisirs des familles
- Le potentiel touristique en développement
- Plusieurs comités et organismes actifs dans le milieu
- La concertation des élus et du milieu associatif d'améliorer la qualité de vie des familles
- Le coût de la vie raisonnable
- L'implication des citoyens
- La splendeur du paysage

### Faiblesses

- Le peu d'emploi
  - La disponibilité des services sociaux et de santé
  - Le sentiment d'appartenance faible
  - L'internet haute vitesse
  - L'achat local ou notre capacité à maintenir nos petits commerces.
- Voici aussi quelques tendances qui ressortent du portrait tracé par le dernier recensement de Statistiques Canada concernant Mont-Carmel

### Démographie :

La population diminue faiblement, mais d'une manière assez constante. Les données de 2006 indiquent une baisse importante chez les jeunes de 5-14 ans (autour de 35%) et chez les adultes de

25-44 ans (autour de 20%). Par contre, il apparaît une hausse de plus de 60% chez les gens âgés de 65 à 74 ans. Ces données font en sorte que Mont-Carmel affiche le taux le plus élevé des municipalités du Kamouraska pour sa population des 15 ans et plus, soit de 88,6%.

### Statut marital :

Le nombre des couples en union libre se chiffre à 195 personnes, soit 25 de plus qu'en 2001, alors que le nombre de personnes mariées vivant toujours en couple diminuait de 35 pour s'établir à 415. Il en est de même pour les célibataires dont le nombre a augmenté d'une trentaine pour se chiffrer à 430.

### Caractéristiques des familles :

On compte une soixantaine de familles mono-parentales, soit presque le double de ce qu'il en était il y a cinq (5) ans. La plupart ont un parent de sexe féminin. Le revenu médian d'une famille mono-parentale s'établissait à 32 311\$ alors que celui d'une famille bi-parentale était de 45 899\$.

### Logements :

La valeur moyenne des logements et habitations se situe à 69 762\$ contre 182 399\$ pour l'ensemble du Québec. On constate que 10,8% de ceux-ci ont besoin de réparations majeures, la moyenne étant de 7,7% au Québec. Le nombre des logements loués s'est accru de 20% depuis 2001 pour des paiements mensuels moyens de 400\$ (contre 566\$ au Québec). (à 10 km au nord les prix des logements sont très élevés...) (programme d'accès à la propriété...)

### Citoyenneté :

La quasi-totalité des résidents y sont installés depuis 3 générations ou plus. Une trentaine de personnes résidaient dans une autre municipalité l'année précédente, pour un total de 110 il y a 5 ans. (ça veut dire 110 nouvelles personnes depuis 5 ans sont arrivées à Mont-Carmel...)

### Formation :

35% de la population adulte ne possède aucun diplôme (25% au Québec) alors que 6% peut compter sur un diplôme universitaire (16% au Québec). Par ailleurs, 21% dispose d'une formation

d'apprenti ou d'une école de métiers (contre 15% au Québec). (gens de métier, population axées sur la culture, les arts et l'artisanat...)

### Activité :

63,5% des hommes et 43,7% des femmes sont actifs sur le marché du travail, ce qui constitue un accroissement important comparativement à 2001. 930 personnes ont déclaré des heures de travail non rémunérées reliées aux travaux ménagers, 355 reliées aux soins des enfants et 290 reliées à l'aide aux personnes âgées. 95 personnes ont déclaré travailler à domicile, soit près du double de 2001; par contre, une trentaine de personnes travaillent à l'extérieur de la MRC de Kamouraska.

### Revenu :

Le quart des revenus personnels proviennent de transferts gouvernementaux alors qu'un peu plus de la moitié (57,6%) proviennent du travail. 9,1% des citoyens de Mont-Carmel sont à faible revenu après impôt.

## Les enjeux et les priorités :

### 1. Le sentiment d'appartenance

- Tisser des liens
- Maintenir les services existants
- Maintenir & revigorer les services publics
- Accueillir les nouveaux arrivants
- Accueillir les nouveaux-nés
- Promouvoir les activités culturelles, sociales etc.
- Structurer un projet concerté pour sauvegarder l'église
- Préserver la qualité de l'environnement

### 2. Les loisirs

- Trouver un local adéquat
- Organiser et animer des rencontres inter-générationnelles
- Organiser des activités pour tous

### 3. La sécurité

- Diminuer la vitesse sur la rue Notre-Dame
- Éclairer davantage les rues du Centre du village
- Prévoir des espaces sécuritaires pour les piétons

### 4. La communication

- Promouvoir les activités du milieu
- Accélérer l'accès à la « Haute vitesse »
- Promouvoir le journal local
- Promouvoir le site WEB

### 5. L'habitation

- Rendre public le programme d'accès à la propriété
- Préserver le patrimoine bâti
- Redémarrer le concours des propriétés fleuries
- Soutenir le comité embellissement pour décors
- Connaître les besoins en logements pour les familles

### 6. Le soutien aux familles

- Instaurer un service de garde en milieu scolaire
- Offrir des cours de gardiens avertis
- Organiser des cours de cuisine pour tous
- Offrir plus de services aux aînés
- Offrir plus de places dans les services de garde en milieu familial.

Photo : Christian Thériault

Photo : Yvon Soucy



Photo : Yvon Soucy

Photo : Annie Plamondon

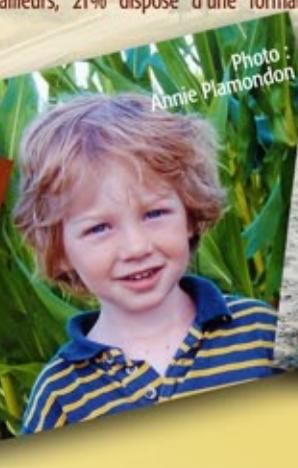


Photo : Nancy Drapeau



Photo : Yvon Soucy



Photo : Annie Plamondon

